

## ENFANCE suite

Les activités proposées feront uniquement l'objet d'initiations sur des cycles de 7 semaines (soit d'une période de vacances scolaires à une autre).

En parallèle, il sera possible d'accueillir les enfants au sein du service d'accueil périscolaire existant. Ces TAP (Temps d'Activités Périscolaires) seront encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés et enthousiastes ! Bonne rentrée à tous ! ■

## Révision des règlements intérieur crèche et accueil périscolaire

Afin de répondre favorablement à une forte demande des parents d'élèves, une version plus synthétique des règlements intérieurs a été rédigée pour cette rentrée. Elle permet de remplir un seul dossier d'inscription, valable pour l'ensemble des services proposés.

En ce qui concerne celui de la crèche, lui aussi été réactualisé. Ces différents règlements ont été votés à l'unanimité par le CM du 18/06/2014 et validés par nos différents partenaires institutionnels (CAF, PMI) et ils sont consultables sur le site web de la mairie. ■

## Inscriptions

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2014 arrêté début juillet : 187 enfants dont 79 maternelles et 108 primaires. Au vu de la baisse sensible des inscriptions pour cette rentrée, la Municipalité s'est vue dans l'obligation de refuser des demandes de dérogations d'inscription dans des communes voisines au risque de tomber sous le coup de fermeture de poste et de classe. ■

## Départ des enseignants

Le vendredi 4 juillet les élèves ont dit « au revoir » à leurs institutrices Marie-Christine Vergez et Isabelle Mendes qui partaient à la retraite, mais aussi à leur directeur, Philippe Danné quittant Ahetze pour enseigner à l'école élémentaire Jean-Cavaillès à Bayonne. Cette journée, pleine d'émotion, s'est terminée par un pot amical en présence du maire, d'élus et d'enseignants. Philippe Elissalde a rendu hommage au travail remarquable effectué par les deux institutrices et à celui du directeur qui pendant cinq ans a su insuffler un nouveau souffle à toute l'équipe et à l'école ■



## VIE DU VILLAGE

### Camp de vacances



Petit focus sur le camp organisé par l'ALSH à Socoa la semaine du 15 juillet. Les 16 enfants sont revenus enchantés, avec des souvenirs plein la tête. Pendant ce séjour ils ont pu s'initier au catamaran, au paddle, à la pelote mais aussi passer une belle

journée à San Sébastian. Merci aux animateurs Cédric et Arantxa qui ont fait de ce camp une belle réussite. A l'année prochaine !! ■

### Veillée multi-génération de la fête de l'été :



La soirée précédant la fête de l'été a été l'occasion d'une rencontre conviviale sur le thème de la force basque. Les enfants du centre de loisirs, exceptionnellement en nuitée sur le site se sont confrontés au soka tira, à la course aux sacs ou aux épis de maïs, encouragés

par les membres du comité des fêtes, des élus, des personnes âgées du village et l'équipe d'animateurs. Un grand merci à Jean-Claude pour avoir partagé sa connaissance et sa technicité de ce sport historique sur Ahetze ! Tout ce monde, jeunes, moins jeunes et jeunes retraités, s'est retrouvé pour partager un dîner festif et une projection sur les origines de la force basque. ■

### Feu d'artifice ECOLOGIQUE pour 100€ de plus

Cette année le feu d'artifice de la fête de l'été a signé une volonté écologique de la mairie.

Depuis plusieurs années, les artificiers ont fait d'énormes progrès sur les formes, les tableaux et les couleurs des effets pyrotechniques.

Les produits chimiques toxiques sont détruits lors de l'explosion atteignant plus de 1000 degrés.

Les coques des bombes contenant les étoiles de couleurs étaient fabriquées en PVC cassant.

Depuis peu, pour minimiser les déchets de pvc rejetés lors des tirs, les fabricants d'artifices ont travaillé sur des matières de remplacement.

Les coques de notre feu d'artifice n'étaient plus en plastique. Il n'y a donc pas eu de PVC qui soit retombé et qui jonchait notre sol explique notre artificier qui a utilisé des produits avec des coques en carton ou papier biodégradable.

Nous saluons cet effort fait par cette société d'artifice pour réduire l'impact environnemental sur notre village. (Budget 2014 de notre feu d'artifice pour les fêtes 1100€)

Informations sur l'obtention des effets de couleurs :

Bleu : sel de cuivre

Vert : sel de baryum

Jaune : sel de sodium

Orangé : sel de calcium

Rouge : sel de strontium

Blanc : sel de magnésium

Doré : sel de charbon

Argenté : sel d'aluminium ■



### Danse Aheztarrak

Le 24 mai dernier, les danseuses et danseurs d'Aheztarrak nous ont proposé leur spectacle de fin d'année intitulé « Vanille et les 18 poupées » au Colisée de Biarritz. Pour la quatrième année et sous la mise en scène de Stéline, petits et grands nous ont transportés dans un univers imaginaire, poétique et intemporel.

Photo : Pauline Guérin



## DATES A RETENIR

L'association «De l'espoir pour Léa» organise une grande soirée MOULE FRITE BIÈRE !!!

Vous connaissez désormais le but de cette association: offrir un avenir meilleur à Léa ainsi que d'éventuelles thérapies à l'étranger. La première de ces thérapies est prévue pour le mois d'octobre. Pour pouvoir boucler sa valise, Léa vous attend tous

LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE PROCHAIN AU PRÉAU DE L'ÉCOLE.

AU PROGRAMME:

- à partir de 19h : Apéritif Jambon/melon animé par MAMA WISE, présentation du projet de Léa, Mutxiko avec Tximeleta.

- 20h30 repas Moules frites, fromage, tartelette au citron meringuée.

REPAS 10 euro par personne / 8 euro pour un enfant. Boissons en supplément.

ATTENTION, pour une plus grande convivialité, chacun amène son couvert !!

Fin de soirée dansante animée par MAMA WIZE !!

Réservation obligatoire au 06 13 82 18 10

ou lea.petitot@hotmail.fr

VENEZ NOMBREUX SOUTENIR LEA !!!

### Fêtes d'Ahetze

Les fêtes patronales de la Saint Martin se dérouleront les 2,7,8,9,10,11 novembre prochain. Vous pouvez déjà noter les réservations du méchoui le samedi 18 octobre, le tournoi de Mus le dimanche 2 novembre et le méchoui le vendredi 7 novembre. Besta on deneri !! ■

### Forum des associations

Le 3<sup>ème</sup> forum des associations se déroulera le dimanche 7 septembre de 14h à 18h dans la cour du pôle-enfance. Venez assister au lancement de la saison 2014/2015, effectuer vos démarches d'inscriptions et partager un moment avec tous les acteurs associatifs !! Ils pourront notamment vous présenter les nouveaux plannings d'activités suite à la réforme des rythmes scolaires. ■

### Pelote

L'Association ELGARREKIN crée une section Pala. L'école de pelote, pour garçons à partir de 8 ans débutera après l'été. Les licences sont gratuites pour la première année.

Pour inscriptions ou renseignements, contacter Bruno Sarrosquy (06 14 04 73 14) ou Francis Gellie (06 84 77 28 33) ■

# AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

AOÛT 2014 N° 22

## Édito



L'été prend lentement congé...la rentrée de classes se profile...et l'heure des bilans, d'une saison touristique si importante pour notre économie locale, sera largement commentée !

Dans un pays avec une croissance nulle, notre territoire n'est pas épargné. Ces périodes ont toujours porté leur lot de difficultés au cœur même des familles : un enfant qui ne trouve pas de travail, un père ou une mère exposé au chômage ou au sous emploi. Mais ces périodes permettent aussi d'interroger nos schémas de développement et d'envisager de nouvelles dispositions porteuses d'un avenir que nous avons la responsabilité de construire.

Là encore, il ne faut pas attendre de solutions miracles venues de « je ne sais où... » mais bien essayer, au cœur de nos villages, de nos différents environnements, de favoriser l'expression d'un nouvel espoir, de nouvelles perspectives !

Les collectivités locales, les municipalités ont aussi leur responsabilité à exercer ! Par les investissements qu'elles produisent, par les services qu'elles apportent aux populations, elles sont un moteur important de la dynamique économique ! Un nouvel équipement dans une commune et ce sont des entreprises locales qui travaillent. De nouveaux services, et ce sont des personnes qui retrouvent un emploi ! Evidemment, les équilibres financiers doivent avant tout être respectés... il n'est pas question de « dépenser sans penser » mais bien de « construire à présent pour mieux vivre le futur » !

Dans ce numéro de votre bulletin d'information municipale, une présentation d'un nouvel équipement au cœur d'Ahetze vous sera présenté. Modeste dans sa conception, il peut cependant répondre à différentes ambitions...

Votre équipe municipale continue son travail de reconquête de ses propres moyens économiques et financiers tout en réalisant des projets d'investissements structurant pour la vie et l'avenir de notre commune et de ses habitants !

Bonne lecture et ...bonne rentrée ! N'hésitez pas à solliciter vos élus pour construire ensemble notre ambition pour notre village !

SAR-HITZA

Uda poliki bukatzen ari da... eskola sartzeak bere sudur punta erakusten du... eta gure tokiko ekonomia-erantzak hain garantzitsuak den sasoin turistikoaren bilana luze eta zabal komentatua izanen da!

Hazkunderik ez duen herri batean, gure lurraldea ere hunkitua da. Garai hauek beti zailtasunak sortu dizkiete familiei: enplegu bat atxematen ez duen haurra, langabezian edo azpienpleguan den aita edo ama. Garai hauek gure garapen eskemei buruz hausnartzea eta bide berriak aurrikustea ere ahalbidetzen dute. Bide berri hauek etorkizunerantz eramaten gaituzte eta hauek erakitzeko ardura dugu.

Hor ere, ez da itxoin behar «nik dakita nundik» etorritako mirakuluzko aterabiderik, baina saiatu behar gara, gure herrietan, gure ingurumen desberdinetan esperantza eta prespektiba berriak adierazten laguntzen.

Tokiko kolektibitateek eta hauen artean herriko etxeek, beren ardurari erantzun behar diote! Egiten dituzten inbertsioen bidez eta herritarrei ekartzen dizkieten zerbitzuen bidez, dinamika ekonomikoaren motor nagusiak dira. Ekipamendu berria herrian erakitzean tokiko enpresek lan egiten dute. Zerbitzu berriak bideratzean pertsona batzuek enplegu berri bat lortzen dute. Bistan da, finantza orekak errespetatu behar direla... dirua ez da zahutzen pentsatu gabe... «egun erakitzen da geroan hobeki bizitzeko»!

Herriko informazio aldizkari honetan, ekipamendu berri bat aurkezten dizuegu Ahetzeko herri barnean. Xumea izan nahi du erakitzea mailan, baina esperantza desberdin batzuei erantzun diezaike...

Zuen udal taldeak bere berezko ekonomia eta finantza baliabideak berreskuratzeko lana segitzen du, beti ere gure herriaren eta herritarren etorkizuna egituratzen duten inbertsioak gauzatuz.

Irakurketa on eta... sartze on! Ez duda eta zuen hautetsiei dei egin gure anbizioa herriarentzat elkarrekin erakitzeko!

Philippe Elissalde  
Maire d'Ahetze



AHETZEKO BERRIAK  
Bulletin municipal d'information  
Août 2014 - N° 22

Directeur de la publication :  
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze  
Service Communication :  
1 place Mattin Treçu - 64210 Ahetze  
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25  
Mail : mairie.ahetze@orange.fr - Site : www.ahetze.fr

Impression : IBT - 05 59 64 72 00  
Tirage : 1 100 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



# BIENTÔT UN PRÉAU ASSOCIATIF

Situé sur l'esplanade du parking du trinquet, à côté du terrain de pétanque, ce bâtiment destiné principalement aux associations, sera très apprécié pour diverses manifestations communales. Les travaux de gros œuvre ont débuté cet été pour donner naissance à ce nouveau lieu de vie au cœur de notre village.

C'est avec l'aide du fonds de concours de la Communauté d'Agglo Sud Pays Basque, d'un montant de 45.000€, que la commune a pu entreprendre cet ouvrage dont le budget s'élève à 130.000€.

Un local fermé pour les associations de 19.50m², un bloc sanitaires de 17 m², une mezzanine de 17.50 m² et un préau de 70 m² forment l'ensemble de cette construction.

C'est en fin d'année 2013 que le permis fut déposé.

La commune s'est fait accompagner par un maître d'œuvre, le cabinet Acoor, représenté par M. Jean-Marc Irigaray. Les entrepreneurs d'Ahetze ont été informés personnellement du projet et de l'appel d'offres réparti en 10 lots. Les réponses sont arrivées en Mairie à la fin du mois de mai. La Commune a pu sélectionner les entreprises retenues, avec l'aide et les conseils de M. Irigaray.

Le vendredi 11 juillet 2014, la première réunion pour la signature des marchés et ordres de service, se tenait dans les bureaux de la Mairie. Le planning prévisionnel propose une durée de travaux de 4 mois et demi. Tous les vendredis à 14h00, aura lieu une réunion de chantier. Le chantier a débuté la deuxième quinzaine par les travaux de gros œuvre réalisés par l'entreprise Aguerre, titulaire du lot. Comme prévu, les fondations et la dalle furent coulées avant le 15 Août, permettant ainsi le séchage pendant la période estivale. La reprise du chantier est prévue pour le 6 septembre.

L'inauguration est programmée pour les fêtes d'Ahetze. ■



# TRAVAUX

## AMENAGEMENTS DE SECURITE

A l'entrée sud du village, un **plateau surélevé** sera réalisé début septembre à l'intersection de la RD 855 et de la sortie du parking du trinquet, côté arrêt de bus.

Cet aménagement aura pour but, d'une part, de sécuriser les piétons à la sortie de l'école et d'autre part de faire ralentir les véhicules.



Un trottoir, des passages piétons et une signalisation seront mis en place.

Financés à 100% par le Conseil Général, pour un montant avoisinant 30.000€, ces travaux devraient durer 2 semaines.

La commune profitera de ces travaux pour instaurer un **sens unique de circulation devant**

**l'entrée de l'école maternelle.** La sortie des véhicules depuis le pôle enfance se fera vers le plateau surélevé (abris bus). La circulation sur l'esplanade et le magasin Vival ne sera pas modifiée. ■

## TRAVAUX DE VOIRIE

Le budget voirie de l'année 2014 se monte à 37.500€.

La commission travaux se réunira début septembre pour finaliser les réalisations.

Une grande partie de ce budget servira à la réfection du chemin Aguerrea. Le reste sera utilisé pour des reprises diverses de nos voiries communales.

## SDEPA : Syndicat d'énergie des Pyrénées Atlantiques.

Depuis le 30 avril 2014, un nouveau Comite syndical a été constitué, réunissant 546 communes du département. Mme Saint Pé a été réélue à la présidence du bureau. La commune d'Ahetze y est représentée par J.F. Aramendy et L. Juhel.

A la suite du diagnostic énergétique réalisé en 2009, nous avons entrepris certains travaux sur notre commune :

- Tous les abonnements des comptages électriques des bâtiments communaux ont été revus.
- Les rénovations de l'éclairage public de divers lotissements sont réalisés ou sont en cours de réalisation (Plazako Landa, Errota Zahar, Elissaldia et Joanatenea) il s'agit de remplacer les luminaires vétustes par des appareils moins énergivores et de mettre les armoires de commandes en conformité.
- La sécurisation de divers quartiers est en cours de réalisation. Les lignes aériennes 4 fils issues des postes de transformation, de Aguerrea / Harrieta / Harosteguia, seront remplacées par des câbles torsadés.
- Divers extensions et renforcements de réseaux liés aux permis de construire sont également en cours.

Ces travaux sont subventionnés par le SDEPA à hauteur de : 40 à 60 % pour la rénovation de l'éclairage public.

100 % pour la sécurisation et les renforcements, les frais de gestion (5 %) restant à la charge de la commune.

80 % pour les extensions, 20 % restant à la charge de la commune. ■

# URBANISME

## Modification n°3 de notre PLU

Le Plan Local d'Urbanisme ( PLU) est le document réglementaire opposable aux tiers ayant pour objectif de planifier l'urbanisation, régir les constructions et les différents modes d'occupations du sol à l'échelle d'une commune. Celui d'Ahetze est entré en application le 26 janvier 2005 en remplacement du POS, puis a été modifié par 2 fois en 2005 et 2007 notamment pour ouvrir des zones à l'urbanisation (Sorro Handia).

Votre précédent conseil municipal a décidé de lancer, en aout 2013, la 3<sup>ème</sup> modification de ce PLU suite à 5 années d'expérience d'ins-truction et d'application du droit des sols pour, notamment :

- Actualiser le document pour l'adapter aux différentes évolutions législatives (apparition de la surface plancher, etc)
- Etoffer le règlement pour des constructions ou équipements moins connus en 2005 (panneaux photovoltaïques, etc)
- Clarifier et uniformiser certaines règles, comme par exemple la hauteur des constructions, qui ne prenaient pas en compte la pente des terrains
- Réparer des erreurs matérielles du document
- Régulariser les différents usages de loisirs autour du parcours Crapa et se permettre d'en accueillir de nouveaux, en pleine compatibilité avec la qualité de ce poumon vert de notre village.

# L'AGGLOMÉRATION SUD PAYS BASQUE



Structure incontournable qui fait partie intégrante de la vie de notre collectivité, la communauté de communes créée en 2005 s'est transformée en Communauté d'Agglomération en décembre 2012.

Espace de solidarité territoriale, elle rassemble 64.712 habitants et regroupe les communes d'Ahetze, Ainhoa, Arbonne, Ascain, Biarriatou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare et Urrugne.

Réunie désormais autour d'un même destin, l'ambition de cette communauté est de construire un territoire dynamique et harmonieux où chaque commune trouvera sa place en conservant sa différence et son identité.

### Les Compétences

La communauté d'agglomération intervient dans de nombreux domaines :

De l'habitat et l'urbanisme, en passant par le développement économique, le tourisme, la gestion de l'eau, l'assainissement, la préservation des milieux naturels, l'accompagnement des missions transfrontalières, la culture, la langue basque, et, tout récemment, les transports et déplacements.

### Le Conseil Communautaire et les Délégations

Pour la première fois en 2014, les conseillers communautaires ont été désignés par suffrage universel lors des élections municipales. Ils sont au nombre de 43 répartis selon le nombre d'habitants des 12 communes. Ahetze est représentée par 2 délégués, son maire Philippe Elissalde et Françoise Harriague, adjointe.

Le Conseil communautaire a élu son Président M. Peyuco DUHART, maire de Saint-Jean-de-Luz, le 22 avril 2014.

12 vice-présidents ont été désignés afin d'animer les commissions thématiques. La modification de la loi permet maintenant aux conseillers municipaux, toutes tendances confondues, de siéger

Tous ces ajustements étaient nécessaires pour renforcer juridiquement notre document.

Cependant, pour une véritable liberté de choix, l'équipe municipale a décidé de positionner l'enquête publique réglementaire sur le mois de mars 2014 pour une validation finale au conseil municipal du 18 juin 2014. Suite aux publicités légales, les évolutions apportées par cette modification sont aujourd'hui applicables. ■

## 4<sup>ème</sup> modification :

Notre 3<sup>ème</sup> modification a cependant croisé une importante évolution législative, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR ou Duflot.

Cette loi, pour son volet urbanisme, marque des évolutions significatives. Son application immédiate, dès sa parution au Journal Officiel le 26 mars 2014, impacte directement notre PLU.

Comme il nous était interdit de le faire dans le cadre de la modification en cours à cette date, il nous appartient donc aujourd'hui, par une 4<sup>ème</sup> modification, de palier les déséquilibres générés par cette loi.

Il s'agit bien là encore de clarifier et renforcer les instructions d'urbanisme à venir, avec une volonté permanente de protéger juridiquement la qualité de vie que nous offre notre village. Ce travail, mené par la commission Urbanisme Environnement aboutira à la fin de l'année 2014. Elle permettra à notre PLU de vivre les 3 prochaines années nécessaires à une procédure de révision générale, qui définira pour 2017 un projet compatible avec nos ambitions. ■

aux diverses commissions de l'Agglomération. Participer activement à ces groupes de travail est une manière incontournable de rendre plus efficace le travail d'un conseiller municipal.

### Les commissions thématiques

COMMISSIONS	VICE-PRÉSIDENT	REPRÉSENTANTS D'AHETZE
Administration générale Finances	Kotte ECENARO	Philippe ELISSALDE, Joël DI FABIO, Santiago CAPENDEGUY
Pluvial - Littoral Qualité eaux baignade Risques littoraux	Albert LARROUSSET	Joël DI FABIO
Eau potable	Jean-louis FOURNIER	Joël LURO
Natura 2000	Michel HIRIART	Philippe ELISSALDE
Milieux naturels Risques Développement durable	Philippe ELISSALDE	Philippe ELISSALDE
Environnement	J.Baptiste LABORDE	Philippe ELISSALDE
Développement économique Zones d'activités	Manuel DE LARA	Françoise HARRIAGUE
Tourisme	Pierre Marie NOUSBAUM	Nicolas LE GAL Philippe ELISSALDE
Habitat Politique du logement	Guy POULOU	Joël LURO - Odette COQUEREL Philippe ELISSALDE
Urbanisme - Scot	Marie-Josée MIALOCQ	J. François ARAMENDY Philippe ELISSALDE Ramuntxo GOYHETCHE
Transports - Mobilité	Chantal Kehrig COTTENÇON	Laurent JUHEL
Langue Basque	Michel IBARLUCIA	Maité ITURZAETA Ramuntxo GOYHETCHE
Culture	Odile DE CORAL	Sandra ETCHEVERRY Odette COQUEREL Philippe ELISSALDE
Transfrontalier	Jean-Baptiste LABORDE	<i>Pas de représentant d'Ahetze</i>

# PORTRAIT d'un commerçant :



Notre bulletin municipal présentera sur plusieurs publications, les commerçants du village.

Dans ce numéro, nous vous proposons le portrait suivant

**Beñat GUÉRIN**, commerçant depuis 14 ans dans notre village, est le gérant de l'épicerie VIVAL.

Cet ancien employé de la grande distribution apprécie la convivialité et la proximité de sa clientèle majoritairement d'Ahetze mais aussi d'Arbonne, Bidart, Guéthary, St Jean de Luz, Biarritz, car Monsieur GUÉRIN livre à domicile.

Outre l'alimentation, « *BENAT* » propose différents services tels que :

- tabac/presse/loto
- dépôt de pain/fleurs/gaz
- photocopie/fax
- point vert (possibilité de retrait pour les clients Crédit Agricole)
- pâtisserie dont les fameux Gâteaux Basques de Cécilenea
- cartes postales

Beñat GUÉRIN vous accueille du lundi au samedi de 7h30-12h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30. ■

# PAROLE AU GROUPE D'OPPOSITION

*Aheztar maiteak,*

*AHETZEKO BERRIAK aldizkarian hitza hartzeko lehen baimena honen bidez ( egungo auzapezak emanik ), pasa diren herriko hauteskundeetan gure alde bozkatu zuten guziak zintzoki eskertu nahi ditugu.*

*Bere hiru hautagaiekin eta ehuneko berrogei baino gehio gure alde boza eman dutenei esker, AHETZEN plataformak lanean segituko du bai:*

- *euskararen alde*
- *demokrazia partehartzaille baten alde*
- *ingurumena eta hirigintzaren alde*
- *bide-segurtasunaren alde*
- *Ahetzeko ekonomiaaren alde*

*Horriantzat Ahetzeko herritarren hitza elkartek laguntzen gaitu eta laister weborri berri bat sortzera doala jakin behar duzue.*

*komunikabide honen bidez, eraman dugun inkestaren emaitzak ikusten ahalko dituzue.*

*Berriz ere milesker haundi bat zuei.*

*Xanti, Maité eta Francis*

# ENFANCE

## Réforme des rythmes scolaires

Fruit d'une concertation menée depuis plusieurs mois avec les différents acteurs concernés (l'équipe d'animation, les représentants des parents d'élèves, l'équipe éducative, la directrice des services et les élus), la réforme des rythmes scolaires va entrer en vigueur à la rentrée 2014.

Comme recommandé par les textes de loi, elle tient compte d'un réaménagement du temps scolaire. La volonté affirmée de notre Municipalité a été d'intégrer des temps d'activités pédagogiques suffisamment longs (1h) pour garantir un service de qualité et non pas de la simple garderie.

Le programme des activités a été communiqué aux familles en fin d'année scolaire ainsi qu'aux nouveaux inscrits afin d'organiser au mieux et au plus juste cette rentrée.

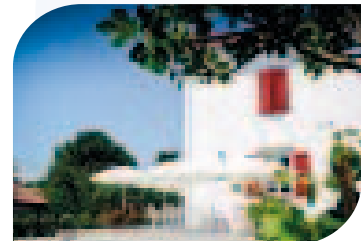
# UN HOTEL dans notre village

Au cœur du village, la maison Harretchea, construite en 1722, a longtemps été une ferme familiale.

En 2014, elle a été restaurée par M<sup>me</sup> Mora pour la transformer en un hôtel\*\*\* de 12 chambres.

Alliant charme et modernité, cette restauration a été réalisée dans le respect de la tradition architecturale labourdine.

L'hôtel a ouvert ses portes au mois de juillet et de nombreux Aheztars ont eu le plaisir d'être accueillis par la nouvelle maîtresse des lieux lors de son inauguration. ■



*Chers AHETZARS*

*Ce premier droit d'expression (accordé par Mr Le Maire) dans le bulletin municipal AHETZEKO BERRIAK, nous permet de vous remercier pour votre soutien et la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales.*

*Par ses 3 élus et fort de ses 40% de votants en sa faveur AHETZEN, continuera à travers ses votes lors des délibérations municipales et ses actions de défendre :*

- *L'euskara*
- *La citoyenneté participative*
- *L'environnement, l'urbanisme*
- *La sécurité*
- *Et l'économie d'Ahetze.....*

*Pour cela nous sommes aidés par l'association : AHEZEKO HERRITAREN HITZA*

*Sachez qu'un site est en préparation, où vous pourrez avoir la lecture des résultats de notre enquête.*

*Enquête où vous avez été nombreux à répondre, Milesker*

*Xanti, Maité, Francis*

	15 h 45 à 16 h 45	16 h 45 à 18 h 30
LUNDI	<b>CHOIX 1 :</b> Temps d'activité périscolaire (gratuit)	Accueil périscolaire (tarification en vigueur dans le règlement)
MARDI		
JEUDI	<b>CHOIX 2 :</b> Accueil périscolaire (gratuit)	
VENDREDI	Accueil périscolaire jusqu'à 16h30 (gratuit)	Accueil périscolaire après 16h30 (tarification en vigueur dans le règlement)